



Ar mein kalet hag ar steriou arc'hant  
De granit ses pierres et d'argent ses rivières

- HUELGOAT -

# BULLETIN MUNICIPAL

Informations municipales  
Janvier 2019



## sommaire

- Le mot du Maire p1
- Spectacle de Noël de l'école p1
- Elections Municipales p2
- Service d'eau et d'assainissement p2
- Détecteurs de fumées p3
- Ordures ménagères p3
- Bilan camping p4
- A.D.M.R p4

### MAIRIE DE HUELGOAT

Place Alphonse PENVEN  
BP 20 - 29690 HUELGOAT

Téléphone 02 98 99 71 55

### Horaires d'ouvertures :

Lundi, Mercredi, Jeudi :  
8h15 -12h15 et  
de 13h15 – 17h00  
Vendredi :  
8h15 -12h15 et  
de 13h15 – 16h30

Mardi :8h15 -12h15 : Fermé  
l'après midi

### Permanence Etat civil (carte d'identité et passeport)

Lundi après-midi  
Mercredi après-midi  
Jeudi matin

### PERMANENCE conciliatrice de justice

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

Les permanences  
se tiennent  
à la mairie de Huelgoat,  
place Alphonse Penven

## Le mot du Maire

**Le 27 janvier prochain, vous êtes appelés à élire un nouveau conseil municipal.**

**Compte tenu de la baisse de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2016, c'est 15 conseillères et conseillers municipaux qui siègeront jusqu'en mars 2020.**

**Pour l'année 2018 qui vient de s'achever, nous avons enregistré :**

- **ETAT CIVIL :**
  - 2 naissances      - 3 mariages      - 57 décès
- **URBANISME :**
  - 7 permis de construire      - 17 déclarations préalables
  - 1 permis d'aménager      - 77 certificats d'urbanisme

**Le nombre de transactions immobilières a été soutenu tout au long de l'année. Il ne s'agit pas que de résidences principales, mais on dénombre de nouveaux arrivants sur la commune. Je leur souhaite la bienvenue ainsi qu'à celles et ceux qui ont créé ou repris des activités cette année.**

**Je me joins au Conseil municipal pour vous souhaiter à vous et à vos proches une bonne santé et de la réussite dans vos projets**



## Spectacle de Noël de l'école



Les élèves de l'école maternelle et primaire ont présenté le jeudi 20 décembre 2018 leur spectacle de Noël. Poésies, danses et musique étaient au rendez-vous.

Les élèves de maternelles ont proposé une prestation sur le thème des animaux.

Les élèves de primaire ont offert un show auquel ils ont participé activement à l'élaboration.

Le public venu nombreux a applaudi avec beaucoup d'enthousiasme les artistes en herbe.



## Elections municipales 2019

Suite aux démissions intervenues au sein du Conseil Municipal, le Préfet du Finistère a pris un arrêté fixant les règles d'organisation des nouvelles élections.

La population d'Huelgoat arrêtée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit 1490 habitants, sert de base pour la détermination du nombre de conseiller(ère)s. Comme il y a moins de 1499 habitants à Huelgoat, le Conseil Municipal comptera 15 membres.

Planning des élections :

Campagne du 1<sup>er</sup> tour à partir du 14/01 00h00 au 26/01 minuit

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 27 janvier 2019 de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente du CAL , rue de Berrien

-----  
Campagne du 2<sup>nd</sup> tour à partir du 28/01 00h00 au 02/02 minuit

2<sup>nd</sup> tour : Dimanche 3 février 2019 de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente du CAL , rue de Berrien

Chaque électeur devra présenter une pièce d'identité, par exemple : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale, permis de chasse, carte du combattant... Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la Mairie.

Les personnes désireuses de participer au dépouillement pourront se manifester tout au long de la journée ou à l'issue du scrutin à 18h00 auprès des bureaux de vote.

Les jeunes résidant dans la commune d'Huelgoat ayant atteint l'âge de 18 ans dans le courant de l'année 2018 (et ne s'étant pas fait recenser à la Mairie de Huelgoat) peuvent s'inscrire sur la liste électorale dès à présent en Mairie, jusqu'au 26 janvier 2019 inclus, pour pouvoir participer au scrutin des 27 janvier et 03 février prochain (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

## Service d'eau et d'assainissement

Le contrat de délégation de service eau et assainissement qui avait été signé avec l'entreprise Véolia le 1<sup>er</sup> janvier 2018 prenait fin le 31 décembre 2018.

Le Conseil Municipal a, avant l'été, décidé de lancer un appel d'offre pour renouveler la délégation eau et assainissement sur une durée de 9 ans.

Après analyse des offres, nous avons retenu la société SUEZ, qui prend les services au 1<sup>er</sup> janvier 2019, jusqu'au 31 décembre 2027.

Les tarifs 2019 sont les suivants :

Pour l'eau :

Abonnement : 37,07 € par an

Part m<sup>3</sup> consommé : 1,139 € par m<sup>3</sup>

Pour l'assainissement :

Abonnement : 30,00 € par an

Part M<sup>3</sup> consommé : 1,1213 € par m<sup>3</sup>

La part communale restant égale à 2018

Pour l'eau :

Abonnement : 11,22 € par an

Part m<sup>3</sup> : 0,27 € par m<sup>3</sup>

Pour l'assainissement :

Abonnement : 24,16 € par an

Part proportionnelle : 0,51 € par m<sup>3</sup>

Pour plus de renseignements sur les coordonnées se reporter à la page intercalaire du bulletin.

## Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous !

**Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.**

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

### Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

### Où installer le ou les détecteurs ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

### Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

### Chiffres-clés

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.



Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : [www.sdis29.fr](http://www.sdis29.fr)

## Ordures ménagères

### VALORISONS NOS DÉCHETS VERTS

Plusieurs déchets verts peuvent être directement valorisés dans votre jardin. Par exemple, les tontes de pelouse et les feuilles mortes peuvent être utilisées en paillage au pied de vos arbres ou haies ou directement sur le potager. Ces mêmes déchets ainsi que vos épluchures, coquilles d'œufs, essuie-tout... peuvent être mis à composter. Pour encourager cette pratique, Monts d'Arrée Communauté propose à la vente des composteurs en bois et prend à sa charge environ 25% du prix d'achat. Grâce à cette participation, vous pouvez vous procurer un composteur d'une capacité de 300 litres au prix de 40 euros et de 600 litres au prix de 50 euros.

Cela permettra de limiter les tonnages des déchets verts déposés à la déchetterie, ainsi que vos transports.

Si vous êtes intéressés, contactez Monts d'Arrée Communautés au 02-98-26-43-99.

### SACS JAUNES

En mars 2019, Monts d'Arrée Communauté va remplacer les sacs jaunes par des conteneurs qui seront placés près des conteneurs à verre sur la commune. Nous vous tiendrons informés au moment de la mise en place.

La communauté des Communes remettra un cabas pour le transport jusqu'au conteneur, dans lequel les déchets devront être déposés en vrac.

Pour diminuer vos déchets :

Priorisez les achats de produits frais

Pensez aux producteurs locaux et aux achats de proximité

Préférez les achats en vrac et évitez les suremballages

Merci



## Bilan camping



Le camping a été ouvert du 15 juin au 10 septembre. 3044 personnes l'ont fréquenté cette année soit 28% de plus que 2017. En pleine saison, le taux d'occupation a atteint 81% et le camping était complet pour les Rochs des Monts d'Arrée.

79% des usagers sont des français mais on peut noter la présence de touristes étrangers dont essentiellement des allemands, des britanniques, des hollandais, des suisses et des espagnols mais aussi des norvégiens, suédois et américains.

Au bilan comptable, l'activité de cette année permet de dégager un bénéfice d'environ 19 000€. Une partie des fonds sera réinvestie dans le camping afin de maintenir en bon état les bâtiments et de renouveler les équipements. En 2018 un éclairage extérieur au niveau des bacs évier a été installé et un logiciel de gestion du camping a été mis en place.

L'activité du camping permet également l'embauche de deux agents saisonniers.

**A.D.M.R**



L'**A.D.M.R** de Scignac vous accompagne tout au long de votre vie ; surtout connue pour ses interventions au domicile des personnes âgées ou dépendantes, elle vient aussi en aide aux familles, pour la garde des jeunes enfants de moins de 6 ans. Toute personne confrontée à un besoin ponctuel ou régulier d'aide à domicile peut solliciter l'intervention de ses professionnelles.

Ses activités et son professionnalisme sont reconnus par le Conseil Départemental et la Caisses d'Allocations Familiales au vue des agréments qu'ils lui délivrent. Elle est également partenaire de nombreuses caisses de retraites et mutuelles.

Plusieurs types d'aide sont proposés selon la situation de chaque bénéficiaire :

- Soutien à domicile pour des travaux d'entretien courant (travaux ménagers ordinaires, entretien du linge...) et garde de jeunes enfants,
- Contribution au maintien à domicile des personnes par l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne : préparation des repas, accompagnement pour les courses, aide à la mobilité.
- Maintien ou développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.
- Assistance dans les démarches administratives (constitution des dossiers de prise en charge pour les aides accordées par les caisses de retraite, les mutuelles, le Conseil départemental, la CAF ...)

L'ADMR de Scignac gère aussi un service de téléassistance (Fillien) qui permet aux personnes de rester chez elles en toute sécurité.

En 2018, les 36 aides à domicile de l'association ont réalisé près de 41000 heures au domicile de plus de 250 personnes résidant à Berrien, Bolazec, Brennilis, Botmeur, Huelgoat, La Feuillée, Locmaria-Berrien, Plouyé et Scignac.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association, lors des permanences d'accueil assurées les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h en Mairie (entrée à droite de l'accueil de la Mairie) ou sur rendez-vous.

**Vous pouvez joindre l'ADMR par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
au 02-98-99-71-94**